

Règlement sur le service des bouches à feu approuvé par le Ministre de la Guerre le 17 avril 1869

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement sur le service des bouches à feu approuvé par le Ministre de la Guerre le 17 avril 1869 : Suivi d'une note du 22 janvier 1876 relative à l'adoption de la charge en quatre temps pour toutes les bouches à feu en service : Titres III, IV, V et VI. Titre VII

Autre(s) responsabilité(s) : France, Ministère de la guerre 1791-1936 - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : Paris : Paul Dupont, 1879

Description matérielle : 2 vol. (216, 243 p.) : XII Planches hors texte ; 14 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. -- Artillerie -- Manoeuvres

Sujet - Nom commun : Canons -- 1870-1914

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Règlements